

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 4 novembre 2021 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021. Tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens (« CAD »), à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 26 septembre 2021 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 28 mars 2021 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 28 mars 2021 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant aux présentes reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à poursuivre l'exploitation de notre entreprise en dépit des perturbations sociales et économiques causées par la pandémie de nouveau coronavirus (la « COVID-19 »);
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel, de même que les autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- risques et perturbations mondiales liés à la pandémie de COVID-19 en cours, qui pourraient détériorer davantage la conjoncture générale, y compris causer une baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs;
- autres fermetures potentielles de nos magasins de détail et des magasins de détail de nos partenaires de gros en raison des restrictions imposées par les autorités locales pour combattre la COVID-19;
- incapacité à ouvrir de nouveaux magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks et à gérer les réseaux de distribution de nos articles;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant aux présentes. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » ci-après.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB » et « HKD » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Toute référence à l'« exercice 2019 », à l'« exercice 2020 », à l'« exercice 2021 » et à l'« exercice 2022 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2019, de l'exercice clos le 29 mars 2020, de l'exercice clos le 28 mars 2021 et de l'exercice se clôturant le 3 avril 2022 de la société, respectivement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 27 septembre 2020, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de
dollars canadiens
(sauf les montants
par action)

	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Variation en pourcentage	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :						
Produits	232,9	194,8	19,6 %	289,2	220,9	30,9 %
Marge brute	135,0	94,2	43,3 %	165,7	99,0	67,4 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	<i>58,0 %</i>	<i>48,4 %</i>	<i>960 pb</i>	<i>57,3 %</i>	<i>44,8 %</i>	<i>1 250 pb</i>
Bénéfice (perte) d'exploitation	11,3	15,1	(25,2) %	(49,4)	(44,2)	(11,8) %
Bénéfice net (perte nette)	9,0	10,4	(13,5) %	(47,7)	(39,7)	(20,2) %
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,08 \$	0,09 \$	(11,1) %	(0,43) \$	(0,36) \$	(19,4) %
Dilué	0,08 \$	0,09 \$	(11,1) %	(0,43) \$	(0,36) \$	(19,4) %
Mesures financières non conformes aux normes IFRS :¹						
BAIL	11,3	15,1	(25,2) %	(49,4)	(44,2)	(11,8) %
BAIL ajusté	16,1	15,7	2,5 %	(44,1)	(30,8)	(43,2) %
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	<i>6,9 %</i>	<i>8,1 %</i>	<i>(120) pb</i>	<i>(15,2) %</i>	<i>(13,9) %</i>	<i>(130) pb</i>
Bénéfice net (perte nette) ajusté	13,2	11,5	14,8 %	(36,8)	(26,9)	(36,8) %
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action	0,12 \$	0,10 \$	20,0 %	(0,33) \$	(0,24) \$	(37,5) %
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action	0,12 \$	0,10 \$	20,0 %	(0,33) \$	(0,24) \$	(37,5) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Secteurs

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation. Au 26 septembre 2021, notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprenait les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos 51 marchés nationaux de commerce en ligne et de nos 38 magasins de détail exploités directement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et magasins individuels, ainsi que des distributeurs internationaux. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, bien que la COVID-19 ait eu une incidence sur l'ampleur de cette expansion et qu'elle pourrait la retarder.
- *Investissements de croissance.* Au début de la pandémie de COVID-19, lors de la première vague de fermetures de magasins de détail, les frais de vente, généraux et administratifs discrétionnaires ont diminué considérablement. À mesure que la distribution et les ventes continuent de reprendre, nous avons fait d'importants investissements au titre des frais de vente, généraux et administratifs en prévision de la croissance des produits dans certains secteurs, y compris le développement de la marque et de la demande. Nous nous baserons sur notre perception des occasions pour réaliser notre stratégie de croissance.
- *Pandémie de COVID-19.* La COVID-19 continue d'avoir une incidence sur l'économie mondiale et les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation du virus.

En raison de la pandémie, nos magasins de détail ont été touchés par des fermetures temporaires et une baisse de la fréquentation. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, les activités des magasins ont largement repris dans notre réseau mondial de magasins, mais la fréquentation des magasins de détail demeure sous les niveaux d'avant la pandémie. Les jours de bourse perdus en raison de fermetures temporaires de magasins imputables à la COVID-19 n'ont pas nui de façon significative aux résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022 et du trimestre comparatif. Tous nos magasins de détail étaient en exploitation au 4 novembre 2021.

La capacité de notre chaîne d'approvisionnement, y compris nos usines, a diminué en raison des mesures de distanciation requises. Au 26 septembre 2021, toutes nos usines de fabrication étaient en exploitation à des niveaux de production inférieurs à ceux d'avant la pandémie afin de s'assurer que des mesures de distanciation appropriées étaient respectées. Nous prévoyons revenir à des niveaux de production plus normaux à mesure que les restrictions et les précautions recommandées seront levées.

Nous avons aussi obtenu des allègements de loyer, qui nous ont été accordés sous forme de réductions et de reports, et nous envisageons de chercher à en obtenir d'autres alors que nous continuons de surveiller l'incidence de la COVID-19. Des allègements de loyer de néant et de 0,2 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement.

Les développements futurs liés à la COVID-19 sont de nature très incertaine et indépendants de notre volonté. Les perturbations prolongées causées par la pandémie pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et entraîner la fermeture temporaire de nos magasins de détail et de nos usines, en plus d'affecter négativement nos partenaires de gros, de réduire la fréquentation des magasins de détail et d'avoir des répercussions continues sur notre chaîne d'approvisionnement.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs dans certains pays et territoires. Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.
 - *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles pour tous les styles, usages et climats, notamment la marque de chaussures Canada Goose et la marque de chaussures Baffin par l'entremise des canaux de vente distincts de Baffin. Nous prévoyons que certaines nouveautés pourraient offrir un ratio de la marge brute par unité inférieur à celui de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.
 - *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 86,9 % et 85,7 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, respectivement. En outre, nous avons généré 89,3 % et 79,2 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAII ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAII ajusté¹ peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.
1. *Le BAII ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

En tenant compte de la demande et des commandes de gros attendues, nous fabriquons habituellement de façon linéaire tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse, et de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable (définie ci-après) et les facilités en Chine continentale (définies ci-après). Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Faits récents en matière de commerce international.* Nous continuons à surveiller l'incidence que pourrait avoir le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe et au Royaume-Uni. Nos préparatifs en vue du Brexit comprenaient, entre autres activités, l'ouverture d'une installation de logistique de tierce partie au début de l'exercice 2021, la constitution de stocks au Royaume-Uni en prévision de possibles interruptions de la circulation des marchandises et l'ajout de processus permettant d'utiliser les économies au chapitre des droits de douane en vertu de l'Accord de continuité commerciale Canada–Royaume-Uni. Nous continuons de réaliser des économies au chapitre des droits de douane sur les livraisons aux États-Unis en vertu de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada. Nous surveillons les faits nouveaux du commerce international dans les pays où nous exerçons nos activités qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2021, 2020 et 2019, nous avons généré 67,9 %, 62,3 % et 58,0 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Habituellement, la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées avant le début de l'exercice, mais les perturbations attribuables à la COVID-19 introduisent une grande incertitude en ce qui a trait à ce niveau élevé de prévisibilité des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par nos activités de ventes en gros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Nous continuons de surveiller notre programme de gestion du risque pour prendre en compte le climat d'incertitude entourant la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en renminbis chinois sur les facilités en Chine continentale et les montants du capital et des intérêts à payer libellés en dollars américains sur notre facilité renouvelable et notre facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme »). La société a conclu des contrats de change à terme afin de couvrir une partie de son exposition au risque de change associé au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 26 septembre 2021 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date, ainsi que pour l'exercice clos le 28 mars 2021, sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2022					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2022	26 septembre 2021
\$ US/\$ CA	1,2280	1,2601	—	—	1,2441	1,2680
€/ \$ CA	1,4804	1,4852	—	—	1,4828	1,4854
£/\$ CA	1,7170	1,7367	—	—	1,7269	1,7339
CHF/\$ CA	1,3485	1,3723	—	—	1,3604	1,3709
CNY/\$ CA	0,1902	0,1948	—	—	0,1925	0,1961
HKD/\$ CA	0,1581	0,1620	—	—	0,1601	0,1629

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2021					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2021	28 mars 2021
\$ US/\$ CA	1,3859	1,3316	1,3030	1,2666	1,3218	1,2580
€/ \$ CA	1,5256	1,5579	1,5537	1,5267	1,5410	1,4831
£/\$ CA	1,7203	1,7212	1,7207	1,7461	1,7271	1,7345
CHF/\$ CA	1,4378	1,4486	1,4417	1,4003	1,4321	1,3384
CNY/\$ CA	0,1955	0,1926	0,1967	0,1955	0,1951	0,1923
HKD/\$ CA	0,1788	0,1718	0,1681	0,1633	0,1705	0,1619

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail exploités par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe. Les produits tirés des activités de commerce en ligne et des magasins de détail sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements fonctionnels et de mode, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi qu'auprès de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation pour augmenter la notoriété des marques ainsi que la demande dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

Au sein du secteur Ventes autres, les informations comparatives comprennent également les ventes d'équipement de protection individuelle (« EPI ») durant le trimestre comparatif dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ainsi que les coûts engagés en raison de la pandémie de COVID-19, y compris les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos articles, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication dans les provinces canadiennes et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Les coûts de développement de produits engagés, principalement composés des salaires et avantages du personnel, sont aussi comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, les facilités en Chine continentale, la facilité d'emprunt à terme, une tranche de notre facilité renouvelable, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme, et les profits et les pertes réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et présentaient habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.

Amortissements

Les amortissements représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs et les amortissements.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris les facilités en Chine continentale, la facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente, déduction faite des produits d'intérêts. De plus, des coûts liés à la restructuration de la société ont été comptabilisés à l'exercice 2021.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, par rapport au deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	232,9	194,8	38,1	19,6 %
Coût des ventes	97,9	100,6	2,7	2,7 %
Marge brute	135,0	94,2	40,8	43,3 %
Ratio de la marge brute	58,0 %	48,4 %		960 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	101,3	62,4	(38,9)	(62,3) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	43,5 %	32,0 %		(1 150) pb
Amortissements	22,4	16,7	(5,7)	(34,1) %
Bénéfice d'exploitation	11,3	15,1	(3,8)	(25,2) %
Marge d'exploitation	4,9 %	7,8 %		(290) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	7,9	6,0	(1,9)	(31,7) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3,4	9,1	(5,7)	(62,6) %
Économie d'impôt	(5,6)	(1,3)	4,3	330,8 %
Taux d'imposition effectif	(164,7) %	(14,3) %		15 040 pb
Bénéfice net	9,0	10,4	(1,4)	(13,5) %
Autres éléments de bénéfice global	0,3	2,1	(1,8)	(85,7) %
Bénéfice global	9,3	12,5	(3,2)	(25,6) %
Bénéfice par action				
De base	0,08 \$	0,09 \$	(0,01)	(11,1) %
Dilué	0,08 \$	0,09 \$	(0,01)	(11,1) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 780 547	110 143 728		
Dilué	110 805 942	110 888 447		
Mesures financières non conformes aux normes IFRS : ¹				
BAII	11,3	15,1	(3,8)	(25,2) %
BAII ajusté	16,1	15,7	0,4	2,5 %
Marge du BAII ajusté	6,9 %	8,1 %		(120) pb
Bénéfice net ajusté	13,2	11,5	1,7	14,8 %
Bénéfice net ajusté de base par action	0,12 \$	0,10 \$	0,02	20,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,12 \$	0,10 \$	0,02	20,0 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021 se sont établis à 232,9 M\$, en hausse de 38,1 M\$, ou 19,6 %, comparativement à 194,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. En excluant 28,8 M\$ de ventes temporaires d'EPI au trimestre comparatif, les produits ont augmenté de 66,9 M\$, ou 40,3 %. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 35,7 % du total des produits pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 23,7 % pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 21,0 % pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021 par rapport au deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	83,2	46,2	37,0	0,6	37,6	80,1 %	81,4 %
Ventes en gros	147,9	118,5	29,4	2,2	31,6	24,8 %	26,7 %
Ventes autres	1,8	30,1	(28,3)	—	(28,3)	(94,0) %	(94,0) %
Total des produits	232,9	194,8	38,1	2,8	40,9	19,6 %	21,0 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 83,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 46,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 37,0 M\$, ou 80,1 %, est attribuable à une hausse des produits tirés des magasins existants, à laquelle s'est ajoutée la croissance du commerce en ligne de 33,8 % dans tous les principaux marchés et à l'expansion des magasins de détail. Malgré les obstacles persistants à la fréquentation des magasins, les produits de nos magasins de détail ont profité de la fréquentation accrue, de la normalisation des heures d'exploitation des magasins et de l'augmentation des taux d'occupation maximaux par rapport au trimestre comparatif, qui avait subi l'incidence négative des perturbations plus importantes liées à la COVID-19.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 147,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 118,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 29,4 M\$, ou 24,8 %, est attribuable au calendrier des livraisons à nos partenaires de gros. Au cours du trimestre comparatif, en raison de l'incidence de la COVID-19, les livraisons ont connu des retards importants en ce qui concerne les activités de nos partenaires à l'échelle mondiale.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres, découlant principalement des ventes aux employés, se sont chiffrés à 1,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 30,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. La diminution de 28,3 M\$, ou 94,0 %, s'explique principalement par les ventes d'EPI d'une valeur de 28,8 M\$ au trimestre comparatif, cet équipement ayant été fabriqué temporairement afin de soutenir les efforts pour combattre la COVID-19.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ²	Données présentées	Taux de change constant ²
Canada	50,1	66,3	(16,2)	—	(16,2)	(24,4) %	(24,4) %
États-Unis	59,4	37,8	21,6	1,9	23,5	57,1 %	62,2 %
Asie-Pacifique	58,5	41,5	17,0	(0,1)	16,9	41,0 %	40,7 %
EMOA ¹	64,9	49,2	15,7	1,0	16,7	31,9 %	33,9 %
Total des produits	232,9	194,8	38,1	2,8	40,9	19,6 %	21,0 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, les produits ont augmenté aux États-Unis, en Asie-Pacifique et dans l'EMOA par rapport au trimestre comparatif, ce qui s'explique par une augmentation des produits tirés des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros. Les produits au Canada ont augmenté de 33,6 % en excluant les ventes d'EPI de 28,8 M\$ réalisées au cours du trimestre comparatif. En incluant l'EPI, les produits au Canada ont diminué de 24,4 %. L'augmentation des produits dans toutes les régions est attribuable à la hausse des produits des magasins de détail existants, à la croissance du commerce en ligne dans tous les marchés principaux et à l'expansion des magasins de détail, plus particulièrement en Chine continentale.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021 se sont établis à 135,0 M\$ et à 58,0 %, respectivement, comparativement à 94,2 M\$ et à 48,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 40,8 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée. La marge brute au cours du trimestre comparatif prenait en compte l'incidence des ventes non récurrentes d'EPI de 28,8 M\$ et des subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,8 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19. En excluant l'incidence de ces éléments, le ratio de la marge brute s'est élevé à 51,2 % durant le trimestre comparatif. Le ratio de la marge brute au cours du trimestre considéré a profité d'une hausse de la proportion des produits tirés des ventes directes aux consommateurs, d'une baisse de la proportion des produits tirés des distributeurs internationaux par rapport au trimestre comparatif, ainsi que de l'avantage additionnel découlant de la fixation des prix, ce dernier facteur ayant été partiellement contrebalancé par les répercussions défavorables de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	61,3	73,7 %	35,5	76,8 %	25,8	72,7 %
Ventes en gros	73,1	49,4 %	56,4	47,6 %	16,7	29,6 %
Ventes autres	0,6	33,3 %	2,3	7,6 %	(1,7)	(73,9) %
Total de la marge brute	135,0	58,0 %	94,2	48,4 %	40,8	43,3 %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 61,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 35,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. La hausse de 25,8 M\$ de la marge brute est attribuable à l'augmentation des produits. Le ratio de la marge brute s'est chiffré à 73,7 % pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, ce qui représente une diminution de 3,1 % par rapport à 76,8 % au trimestre comparatif. Au trimestre comparatif, le ratio de la marge brute avait profité de subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (-380 pb). Au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, le ratio de la marge brute a été favorisé par la répartition selon les canaux du fait de la hausse des volumes de ventes dans les magasins de détail (+230 pb), laquelle a été partiellement contrebalancée par une augmentation des volumes de ventes liées aux articles autres que les parkas, qui présentent habituellement des marges plus faibles (-170 pb), ce qui reflète la diversification de la gamme de produits de notre secteur des ventes directes aux consommateurs avant la période de pointe. Les avantages additionnels découlant de la fixation des prix ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des droits de douane durant le trimestre considéré.

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 73,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 56,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 16,7 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Le ratio de la marge brute s'est établi à 49,4 % pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, ce qui représente une augmentation de 1,8 % par rapport à 47,6 % au trimestre comparatif. Au trimestre comparatif, le ratio de la marge brute avait profité de subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (-510 pb). Au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, l'augmentation du ratio de la marge brute est attribuable à une hausse de la proportion des ventes à nos partenaires de gros par rapport aux ventes aux distributeurs internationaux (+490 pb) et aux avantages additionnels découlant de la fixation des prix (+210 pb). L'avantage de la baisse des coûts de production découlant des protocoles liés à la COVID-19 a été contrebalancé par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas.

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 0,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 2,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, soit une diminution de 1,7 M\$. En réaction à la pandémie de COVID-19, la société a vendu 28,8 M\$ d'EPI en enregistrant une marge brute et un ratio de la marge brute de 1,0 M\$ et de 3,5 %, respectivement, au trimestre comparatif.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 101,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 62,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 38,9 M\$, ou 62,3 %, est attribuable à l'investissement additionnel de 14,6 M\$ dans des initiatives de marketing visant à faire connaître la marque et à favoriser notre croissance grâce à nos canaux de vente numériques partout dans le monde à l'approche de la période de pointe, à des initiatives stratégiques de 3,9 M\$, y compris les capacités numériques et le lancement de la gamme de chaussures Canada Goose, à la hausse de 5,0 M\$ des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail et à la réouverture de magasins de détail existants, et à la hausse de 1,4 M\$ de la rémunération fondée sur le rendement. Le trimestre comparatif avait également profité de la reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie de 3,0 M\$ et des subventions gouvernementales liées aux salaires de 4,1 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	23,3	28,0 %	15,8	34,2 %	(7,5)	(47,5) %
Ventes en gros	13,9	9,4 %	10,6	8,9 %	(3,3)	(31,1) %
Ventes autres	64,1		36,0		(28,1)	(78,1) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	101,3	43,5 %	62,4	32,0 %	(38,9)	(62,3) %

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 23,3 M\$, ou 28,0 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, par rapport à 15,8 M\$, ou 34,2 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 7,5 M\$, ou 47,5 %, est attribuable à la hausse de 3,3 M\$ des coûts d'exploitation en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de la réouverture de magasins de détail existants, à la hausse de 1,7 M\$ des charges de personnel et à une augmentation de 0,3 M\$ des coûts liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes par rapport au trimestre comparatif. En outre, les coûts liés aux volumes de commerce en ligne et visant à appuyer notre plateforme de commerce en ligne ont connu une hausse de 0,6 M\$. Les résultats du trimestre comparatif avaient également profité de subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,8 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 0,4 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de 1,4 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, au cours du trimestre comparatif.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 13,9 M\$, ou 9,4 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 10,6 M\$, ou 8,9 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 3,3 M\$, ou 31,1 %, est attribuable aux coûts additionnels de 0,9 M\$ liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes et aux fluctuations défavorables du change de 0,8 M\$ liées au fonds de roulement pour le trimestre. Les résultats du trimestre comparatif ont également profité de recouvrements de 1,2 M\$ au titre de réclamations d'assurances et de 0,6 M\$ en subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 64,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 36,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. La hausse de 28,1 M\$, ou 78,1 %, est attribuable à l'investissement additionnel de 14,6 M\$ dans des initiatives de marketing et de 3,9 M\$ dans des initiatives stratégiques et, comme il est mentionné précédemment, à la hausse de 1,4 M\$ de la rémunération fondée sur le rendement et aux fluctuations défavorables du change de 0,4 M\$ liées au fonds de roulement libellé en monnaies autres que le dollar canadien et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures. Au trimestre comparatif, les résultats ont également profité de la reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie de 3,0 M\$ à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé et de subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,7 M\$, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Amortissements

Les amortissements se sont élevés à 22,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 16,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, en hausse de 5,7 M\$, ou 34,1 %. Une tranche de 4,4 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'expansion continue des magasins de détail. Pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, les dotations à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 0,8 M\$ et de néant sont liées aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et aux coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 1,4 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	17,0	12,6	(4,4)	(34,9) %
Ventes en gros	0,8	0,9	0,1	11,1 %
Ventes autres	4,6	3,2	(1,4)	(43,8) %
Total des amortissements	22,4	16,7	(5,7)	(34,1) %

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 11,3 M\$ et à 4,9 % pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 15,1 M\$ et à 7,8 % pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. La diminution de 3,8 M\$, ou 25,2 %, du bénéfice d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de la marge brute.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	21,0	25,2 %	7,1	15,4 %	13,9	195,8 %
Ventes en gros	58,4	39,5 %	44,9	37,9 %	13,5	30,1 %
Ventes autres	(68,1)		(36,9)		(31,2)	(84,6) %
Total de la perte d'exploitation	11,3	4,9 %	15,1	7,8 %	(3,8)	(25,2) %

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est chiffré à 21,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 7,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 13,9 M\$, ou 195,8 %, et de 9,8 % du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation, respectivement, est attribuable à l'amélioration des volumes de ventes découlant de l'atténuation des répercussions de la COVID-19 à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation et des charges de personnel en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de l'accroissement de l'activité globale dans les magasins par rapport au trimestre comparatif. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 1,2 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,8 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement, pour le trimestre comparatif.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est chiffré à 58,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 44,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. La hausse de 13,5 M\$, ou 30,1 %, et de 1,6 % du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation, respectivement, est attribuable à l'augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs mentionnée précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffrée à (68,1) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à (36,9) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 31,2 M\$, ou 84,6 %, de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse de 28,1 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs, telle qu'elle est présentée ci-dessus.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, se sont établies à 7,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 6,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 1,9 M\$, ou 31,7 %, est attribuable à la hausse de 2,5 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme, laquelle s'explique par l'augmentation des emprunts bruts par rapport au trimestre comparatif et par l'augmentation du taux d'intérêt moyen. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable de néant au deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 224,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020.

Impôt sur le résultat

Pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, l'économie d'impôt s'est établie à 5,6 M\$, comparativement à une économie d'impôt de 1,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de (164,7) % et de 25,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, contre (14,3) % et 25,5 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021 a été de 9,0 M\$, comparativement à 10,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, et découle des facteurs susmentionnés.

Pour le semestre clos le 26 septembre 2021 par rapport au semestre clos le 27 septembre 2020

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	289,2	220,9	68,3	30,9 %
Coût des ventes	123,5	121,9	(1,6)	(1,3) %
Marge brute	165,7	99,0	66,7	67,4 %
Ratio de la marge brute	57,3 %	44,8 %		1 250 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	172,9	111,0	(61,9)	(55,8) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	59,8 %	50,2 %		(960) pb
Amortissements	42,2	32,2	(10,0)	(31,1) %
Perte d'exploitation	(49,4)	(44,2)	(5,2)	(11,8) %
Marge d'exploitation	(17,1) %	(20,0) %		290 pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	24,4	12,7	(11,7)	(92,1) %
Perte avant impôt sur le résultat	(73,8)	(56,9)	(16,9)	(29,7) %
Économie d'impôt	(26,1)	(17,2)	8,9	51,7 %
Taux d'imposition effectif	35,4 %	30,2 %		520 pb
Perte nette	(47,7)	(39,7)	(8,0)	(20,2) %
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(1,4)	4,1	(5,5)	(134,1) %
Perte globale	(49,1)	(35,6)	(13,5)	(37,9) %
Perte par action				
De base	(0,43) \$	(0,36) \$	(0,07)	(19,4) %
Diluée	(0,43) \$	(0,36) \$	(0,07)	(19,4) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	110 122 185	110 104 158		
Dilué	110 122 185	110 104 158		
Mesures financières non conformes aux normes IFRS : ¹				
BAIL	(49,4)	(44,2)	(5,2)	(11,8) %
BAIL ajusté	(44,1)	(30,8)	(13,3)	(43,2) %
Marge du BAIL ajusté	(15,2) %	(13,9) %		(130) pb
Perte nette ajustée	(36,8)	(26,9)	(9,9)	(36,8) %
Perte nette ajustée de base et diluée par action	(0,33) \$	(0,24) \$	(0,09)	(37,5) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, les produits ont augmenté de 68,3 M\$, ou 30,9 %, pour atteindre 289,2 M\$, contre 220,9 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. En excluant 35,8 M\$ de ventes temporaires d'EPI à la période comparative, les produits ont augmenté de 104,1 M\$, ou 56,2 %. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 32,4 % pour le semestre clos le 26 septembre 2021, par rapport au semestre clos le 27 septembre 2020. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 38,9 % du total des produits pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 25,6 % pour le semestre clos le 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	112,6	56,6	56,0	1,0	57,0	98,9 %	100,7 %
Ventes en gros	173,7	127,2	46,5	2,3	48,8	36,6 %	38,4 %
Ventes autres	2,9	37,1	(34,2)	—	(34,2)	(92,2) %	(92,2) %
Total des produits	289,2	220,9	68,3	3,3	71,6	30,9 %	32,4 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 112,6 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 56,6 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 56,0 M\$, ou 98,9 %, est attribuable à une hausse des produits tirés des magasins existants, à laquelle s'est ajoutée la croissance du commerce en ligne de 47,0 % dans tous les principaux marchés et à l'expansion des magasins de détail depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Les produits tirés des magasins de détail ont bénéficié du fait que, quoiqu'elles se poursuivent, les perturbations liées à la COVID-19 ont diminué par rapport à la période comparative, y compris la réduction des fermetures partielles de magasins, l'augmentation de la fréquentation des magasins de détail, l'augmentation des heures d'exploitation des magasins et l'augmentation des taux d'occupation maximaux.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 173,7 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 127,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 46,5 M\$, ou 36,6 %, est attribuable à la hausse du volume et au calendrier des livraisons à nos partenaires de gros. Au cours de la période comparative, en raison de l'incidence de la COVID-19, les livraisons ont connu des retards importants en ce qui concerne les activités de nos partenaires à l'échelle mondiale.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 2,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 37,1 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. La diminution de 34,2 M\$, ou 92,2 %, s'explique principalement par les ventes d'EPI de 35,8 M\$ à la période comparative, cet équipement ayant été fabriqué temporairement afin de soutenir les efforts pour combattre la COVID-19.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Canada	60,5	77,9	(17,4)	—	(17,4)	(22,3) %	(22,3) %
États-Unis	68,5	40,3	28,2	2,2	30,4	70,0 %	75,4 %
Asie-Pacifique	80,9	51,5	29,4	—	29,4	57,1 %	57,1 %
EMOA ¹	79,3	51,2	28,1	1,1	29,2	54,9 %	57,0 %
Total des produits	289,2	220,9	68,3	3,3	71,6	30,9 %	32,4 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, les produits ont augmenté aux États-Unis, en Asie-Pacifique et dans l'EMOA par rapport à la période comparative, ce qui s'explique par une augmentation des produits tirés des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros. Les produits au Canada ont augmenté de 43,7 % en excluant les ventes d'EPI de 35,8 M\$ réalisées au cours de la période comparative. En incluant l'EPI, les produits au Canada ont diminué de 22,3 %. L'augmentation des produits dans toutes les régions est attribuable à la hausse des produits des magasins de détail existants, à la croissance du commerce en ligne dans tous les marchés principaux et à l'expansion des magasins de détail, plus particulièrement en Chine continentale et en Europe.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 26 septembre 2021 se sont établis à 165,7 M\$ et à 57,3 %, respectivement, contre 99,0 M\$ et 44,8 %, respectivement, pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 66,7 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée. La marge brute au cours de la période comparative tient compte de l'incidence des ventes non récurrentes d'EPI de 35,8 M\$, des subventions gouvernementales liées aux salaires de 9,1 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, des frais indirects de fabrication de 4,3 M\$ engagés durant une période où la production a été interrompue en raison de la COVID-19 et de l'avantage non récurrent de 1,7 M\$ au titre du recouvrement des droits de douane dans le secteur Ventes directes aux consommateurs. En excluant l'incidence de ces éléments, le ratio de la marge brute s'est élevé à 50,4 % durant la période comparative. Le ratio de la marge brute au cours de la période considérée a profité de la hausse de la proportion des produits tirés des ventes directes aux consommateurs par rapport à la période comparative, de la baisse de la proportion des ventes aux distributeurs internationaux et des avantages additionnels découlant de la fixation des prix, lesquels ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	26 septembre 2021		27 septembre 2020			
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge (perte brute)	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	82,7	73,4 %	44,1	77,9 %	38,6	87,5 %
Ventes en gros	82,2	47,3 %	57,9	45,5 %	24,3	42,0 %
Ventes autres	0,8	27,6 %	(3,0)	(8,1) %	3,8	126,7 %
Total de la marge brute	165,7	57,3 %	99,0	44,8 %	66,7	67,4 %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 82,7 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 44,1 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 38,6 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Le ratio de la marge brute s'est établi à 73,4 % pour le semestre clos le 26 septembre 2021, ce qui représente une diminution de 4,5 % par rapport à 77,9 % pour la période comparative. À l'exercice précédent, le ratio de la marge brute a bénéficié de subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (-350 pb) et d'un recouvrement des droits de douane de 1,7 M\$ lié aux livraisons en Chine (-150 pb). Au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, le ratio de la marge brute a profité de la répartition selon les canaux en raison de la hausse des volumes de ventes dans les magasins de détail (+240 pb) et des avantages additionnels découlant de la fixation des prix (+80 pb), lesquels ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des droits de douane (-110 pb) et l'augmentation des volumes de ventes dans les catégories des articles autres que les parkas, qui présentent habituellement des marges plus faibles (-100 pb).

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 82,2 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 57,9 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 24,3 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Le ratio de la marge brute s'est établi à 47,3 % pour le semestre clos le 26 septembre 2021, ce qui représente une augmentation de 1,8 % par rapport à 45,5 % pour la période comparative. À l'exercice précédent, le ratio de la marge brute a bénéficié de subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (-550 pb). Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, l'augmentation du ratio de la marge brute tient à une hausse de la proportion des ventes à nos partenaires de gros par rapport aux ventes aux distributeurs internationaux (+620 pb), aux avantages additionnels découlant de la fixation des prix (+250 pb) ainsi qu'à une baisse des coûts de production découlant des protocoles liés à la COVID-19 (+100 pb), facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas (-220 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 0,8 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à une perte brute de (3,0) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, ce qui représente une augmentation de 3,8 M\$, ou 126,7 %. En réaction à la pandémie de COVID-19, la société a vendu de l'EPI pour 35,8 M\$ en enregistrant une marge brute et un ratio de la marge brute de néant et de 0 %, respectivement, à la période comparative. La marge brute et le ratio de la marge brute ont subi l'incidence des frais indirects de 4,3 M\$ (-1 160 pb) découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication à la période comparative en raison de la COVID-19.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 172,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 111,0 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 61,9 M\$, ou 55,8 %, des frais de vente, généraux et administratifs est attribuable à l'investissement additionnel de 15,7 M\$ dans des initiatives de marketing visant à faire connaître la marque et à favoriser notre croissance grâce à nos canaux de vente numériques partout dans le monde à l'approche de la période de pointe, à des initiatives stratégiques de 6,4 M\$, y compris les capacités numériques et le lancement de la gamme de chaussures Canada Goose, à la hausse de 8,6 M\$ des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail et à la réouverture de magasins de détail existants, et aux fluctuations défavorables du change de 4,9 M\$ liées au fonds de roulement et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures. La période comparative avait également profité de la reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie de 3,0 M\$ mentionnée précédemment et des subventions gouvernementales liées aux salaires de 11,2 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	26 septembre 2021			27 septembre 2020		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	
Ventes directes aux consommateurs	38,6	34,3 %		25,4	44,9 %	
Ventes en gros	21,8	12,6 %		18,4	14,5 %	
Ventes autres	112,5			67,2		
Total des frais de vente, généraux et administratifs	172,9	59,8 %		111,0	50,2 %	

Ventes directes aux consommateurs

Au sein de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, les frais de vente, généraux et administratifs pour le semestre clos le 26 septembre 2021 se sont établis à 38,6 M\$, ou 34,3 % des produits sectoriels, par rapport à 25,4 M\$, ou 44,9 % des produits sectoriels pour le semestre clos le 27 septembre 2020, ce qui constitue une augmentation de 13,2 M\$, ou 52,0 %. L'augmentation de 13,2 M\$, ou 52,0 %, tient à la hausse de 4,6 M\$ des charges de personnel, à la hausse de 4,0 M\$ des coûts d'exploitation en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de la réouverture de magasins de détail existants ainsi qu'à une augmentation de 0,3 M\$ des coûts liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes par rapport à la période comparative. En outre, les coûts liés aux volumes de commerce en ligne et visant à appuyer notre plateforme de commerce en ligne ont connu une hausse de 1,3 M\$. Les résultats de la période comparative ont également profité de subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,0 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 0,7 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de 1,7 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement, au cours du semestre comparatif.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 21,8 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 18,4 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 3,4 M\$, ou 18,5 %, est attribuable à la hausse de 1,1 M\$ des frais de transport découlant du volume accru et à une augmentation de 0,5 M\$ des coûts liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes durant la période considérée. Les résultats de la période comparative ont également profité de subventions gouvernementales liées aux salaires de 1,4 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 112,5 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 67,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 45,3 M\$, ou 67,4 %, tient à l'investissement additionnel de 15,7 M\$ dans des initiatives de marketing et de 6,4 M\$ dans des initiatives stratégiques, comme il est mentionné précédemment, à la hausse de 4,5 M\$ de la rémunération fondée sur le rendement et aux fluctuations défavorables du change de 4,1 M\$ liées au fonds de roulement libellé en monnaies autres que le dollar canadien et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures. À la période comparative, les résultats ont également profité de la reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie de 3,0 M\$ à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé et de subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,8 M\$, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Amortissements

Les amortissements pour le semestre clos le 26 septembre 2021 se sont établis à 42,2 M\$, contre 32,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, soit une hausse de 10,0 M\$, ou 31,1 %. Une tranche de 8,4 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'expansion continue des activités de commerce de détail. Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, les dotations à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 1,4 M\$ et de 0,2 M\$ sont liées aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,0 M\$ et de 4,0 M\$, respectivement, pour le semestre clos le 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	32,2	23,8	(8,4)	(35,3) %
Ventes en gros	1,8	1,8	—	— %
Ventes autres	8,2	6,6	(1,6)	(24,2) %
Total des amortissements	42,2	32,2	(10,0)	(31,1) %

Bénéfice (perte) d'exploitation et marge d'exploitation

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à (49,4) M\$ et à (17,1) % pour le semestre clos le 26 septembre 2021, par rapport à une perte d'exploitation et à une marge d'exploitation de (44,2) M\$ et de (20,0) % pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 5,2 M\$, ou 11,8 %, de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de la marge brute.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	(Perte) bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	11,9	10,6 %	(5,1)	(9,0) %	17,0	333,3 %
Ventes en gros	58,6	33,7 %	37,7	29,6 %	20,9	55,4 %
Ventes autres	(119,9)		(76,8)		(43,1)	(56,1) %
Total de la perte d'exploitation	(49,4)	(17,1) %	(44,2)	(20,0) %	(5,2)	(11,8) %

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établi à 11,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à une perte d'exploitation de (5,1) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation de 17,0 M\$ et de 19,6 %, respectivement, est attribuable à l'amélioration des volumes de ventes découlant de l'atténuation des répercussions de la COVID-19 à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des charges de personnel et des coûts d'exploitation ainsi que par l'augmentation des amortissements en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de l'accroissement de l'activité globale dans les magasins par rapport à la période comparative. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,1 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, ont été comptabilisés pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,7 M\$ et de 5,9 M\$, respectivement, pour la période comparative.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est établi à 58,6 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 37,7 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 20,9 M\$, ou 55,4 %, du bénéfice d'exploitation tient à une augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, comme il est mentionné précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres pour le semestre clos le 26 septembre 2021 s'est établie à (119,9) M\$, comparativement à (76,8) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 43,1 M\$, ou 56,1 %, de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse de 45,3 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs, telle qu'elle est présentée ci-dessus, partiellement contrebalancée par des frais indirects de 4,3 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19 à la période comparative.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, pour le semestre clos le 26 septembre 2021 se sont établies à 24,4 M\$, contre 12,7 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 11,7 M\$, ou 92,1 %, est attribuable à l'amortissement accéléré des coûts non amortis de 9,5 M\$ découlant de la modification relative à la refixation de taux (définie ci-après) de la facilité d'emprunt à terme et à la hausse de 5,0 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme, laquelle s'explique par l'augmentation des emprunts bruts par rapport à la période comparative et par l'augmentation du taux d'intérêt moyen, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts liés à la restructuration de la société de 1,7 M\$ engagés durant la période comparative et par la baisse des emprunts sur la facilité renouvelable.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt sur le résultat s'est établie à 26,1 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 17,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 35,4 % et de 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 30,2 % et à 25,5 %, respectivement, pour le semestre clos le 27 septembre 2020. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à (47,7) M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à (39,7) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020 en raison des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice 2022		Exercice 2021				Exercice 2020	
	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	troisième trimestre
Produits								
Ventes directes aux consommateurs	83,2	29,4	172,2	299,4	46,2	10,4	114,2	301,8
Ventes en gros	147,9	25,8	33,3	160,8	118,5	8,7	25,0	145,3
Ventes autres	1,8	1,1	3,3	13,8	30,1	7,0	1,7	5,0
Total	232,9	56,3	208,8	474,0	194,8	26,1	140,9	452,1
% des produits de l'exercice	— %	— %	23,1 %	52,5 %	21,6 %	2,9 %	14,7 %	47,2 %
Bénéfice net (perte nette)	9,0	(56,7)	2,9	107,0	10,4	(50,1)	2,5	118,0
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,08 \$	(0,51) \$	0,03 \$	0,97 \$	0,09 \$	(0,46) \$	0,02 \$	1,08 \$
Dilué	0,08 \$	(0,51) \$	0,03 \$	0,96 \$	0,09 \$	(0,46) \$	0,02 \$	1,07 \$
BAII ajusté ¹	16,1	(60,2)	5,4	157,9	15,7	(46,5)	(9,7)	163,8
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action ¹	0,12 \$	(0,45) \$	0,01 \$	1,01 \$	0,10 \$	(0,35) \$	(0,12) \$	1,08 \$

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.*

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- pandémie de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;

- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- perturbations politiques à Hong Kong depuis juin 2019;
- manifestations dans de nombreuses villes nord-américaines à compter du premier trimestre de l'exercice 2021;
- production d'EPI depuis le premier trimestre jusqu'au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- coûts engagés et allègements obtenus dans le cadre de programmes gouvernementaux en raison de la pandémie de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net négatif et à un bénéfice net réduit au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés aux reclassements d'actions, à l'acquisition de Baffin et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La société utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS dans le présent document et dans d'autres documents, y compris le BAII, le BAII ajusté, la marge du BAII ajusté, le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté de base et dilué par action, les produits selon un taux de change constant, la dette nette, le levier financier net, le fonds de roulement net, le ratio de rotation du fonds de roulement net et les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	26 septembre 2021	27 septembre 2020
BAII	11,3	15,1	(49,4)	(44,2)
BAII ajusté	16,1	15,7	(44,1)	(30,8)
Marge du BAII ajusté	6,9 %	8,1 %	(15,2) %	(13,9) %
BAIIA	37,1	33,6	(0,1)	(6,9)
BAIIA ajusté	41,1	32,6	3,6	0,5
Bénéfice net (perte nette) ajusté	13,2	11,5	(36,8)	(26,9)
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action	0,12 \$	0,10 \$	(0,33) \$	(0,24) \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action	0,12 \$	0,10 \$	(0,33) \$	(0,24) \$
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	(48,1)	(26,3)	(219,8)	(109,5)

En millions de dollars canadiens	26 septembre 2021	27 septembre 2020	28 mars 2021
Dette nette	(582,0)	(498,6)	(154,2)
Fonds de roulement net	356,7	385,2	202,1

BAII, BAII ajusté, marge du BAII ajusté, BAIIA, BAIIA ajusté, bénéfice net (perte nette) ajusté, et bénéfice net (perte nette) ajusté de base et dilué par action

Ces mesures non conformes aux normes IFRS ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, dont la pandémie de COVID-19, qui ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Pour le semestre clos le 26 septembre 2021 et le semestre clos le 27 septembre 2020, nous sommes d'avis que le fait d'identifier certains coûts résultant directement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et d'exclure ces montants de notre calcul des mesures non conformes aux normes IFRS décrites ci-dessus aide la direction et les investisseurs à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur nos activités et sur notre performance économique générale durant cette période. Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, ces coûts comprenaient principalement les coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts. Ces coûts ont été contrebalancés en partie par les allègements de loyer comptabilisés au cours de la période.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dettes nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme l'endettement total, déduction faite de la trésorerie, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants à l'exclusion des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé en faisant la moyenne du fonds de roulement net pour chaque trimestre. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, plus les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement, moins les paiements de capital sur les obligations locatives. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures pour évaluer le levier financier de la société de même que la trésorerie disponible pour le remboursement des emprunts et d'autres activités de financement, ainsi que comme indicateur de la performance financière opérationnelle. Un tableau présentant le solde des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation pour le trimestre considéré se trouve à la rubrique « Flux de trésorerie » ci-dessous.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAII, du BAII ajusté, du BAIIA, du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette) ajusté pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	26 septembre 2021	27 septembre 2020
Bénéfice net (perte nette)	9,0	10,4	(47,7)	(39,7)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(5,6)	(1,3)	(26,1)	(17,2)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	7,9	6,0	24,4	12,7
BAII	11,3	15,1	(49,4)	(44,2)
Perte (profit) de change latent sur la facilité d'emprunt à terme a)	3,0	(0,9)	2,1	(1,0)
Rémunération fondée sur des actions b)	—	0,1	0,1	0,2
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c)	—	0,3	0,2	5,8
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net c)	—	—	—	4,3
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	1,2	2,8	2,1	3,7
Transition d'agences de logistique g)	0,1	0,7	0,1	2,2
Coûts liés à l'acquisition de Baffin h)	—	0,5	—	0,9
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie i)	—	(3,0)	—	(3,0)
Autres k)	0,5	0,1	0,7	0,3
Total des ajustements	4,8	0,6	5,3	13,4
BAII ajusté	16,1	15,7	(44,1)	(30,8)
Marge du BAII ajusté	6,9 %	8,1 %	(15,2) %	(13,9) %
<i>Ajouter l'incidence de ce qui suit :</i>				
Amortissements ¹	25,8	18,5	49,3	37,3
BAIIA²	37,1	33,6	(0,1)	(6,9)
BAIIA ajusté³	41,1	32,6	3,6	0,5

1. Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16, Contrats de location.
2. Le BAIIA s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Aux périodes précédentes, nous présentions le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et loyers (« BAIIAL »). Le BAIIAL a été remplacé par le BAIIA puisque la composante loyers utilisée dans le calcul du BAIIAL n'est pas utile.
3. Le BAIIA ajusté est calculé comme le BAIIA, ajusté pour tenir compte des éléments a) à i), mais excluant les coûts nets de néant et de 0,2 M\$ liés à la fermeture temporaire de magasins inclus dans l'élément c) et les coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 0,8 M\$ et de 1,4 M\$ inclus dans l'élément d) pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement, comparativement à l'exclusion des coûts nets liés à la fermeture temporaire de magasins de 0,2 M\$ et de 4,0 M\$ et des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 1,4 M\$ et de 2,0 M\$ pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	26 septembre 2021	27 septembre 2020
Bénéfice net (perte nette)	9,0	10,4	(47,7)	(39,7)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Perte (profit) de change latent sur la facilité d'emprunt à terme a)	3,0	(0,9)	2,1	(1,0)
Rémunération fondée sur des actions b)	—	0,1	0,1	0,2
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c), e)	—	0,4	0,2	7,1
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net c)	—	—	—	4,3
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d), f)	1,4	3,1	2,4	4,2
Transition d'agences de logistique g)	0,1	0,7	0,1	2,2
Coûts liés à l'acquisition de Baffin h)	—	0,5	—	0,9
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie i)	—	(3,0)	—	(3,0)
Amortissement accéléré des coûts non amortis lié à la refixation de taux de la facilité d'emprunt à terme j)	—	—	9,5	—
Charge de restructuration c)	—	0,1	—	1,7
Autres k)	0,5	0,1	0,7	0,3
Total des ajustements	5,0	1,1	15,1	16,9
Incidence fiscale des ajustements	(0,8)	—	(4,2)	(4,1)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	13,2	11,5	(36,8)	(26,9)

- a) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.
- b) Charge de rémunération sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la société en vertu de l'ancien régime et cotisations sociales en trésorerie versées de moins de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$ pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – moins de 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement) sur les revenus gagnés par les porteurs d'options (rémunération) lorsque les options sur actions sont exercées.

- c) Des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net, de moins de 0,1 M\$ et de 0,2 M\$ ont été engagés au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement. Ces coûts comprennent des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de moins de 0,1 M\$ et de 0,4 M\$, partiellement contrebalancés par des subventions gouvernementales de moins de 0,1 M\$ et de 0,2 M\$ en Europe pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement. À l'échelle mondiale, des subventions gouvernementales de 12,0 M\$ et de 20,7 M\$ ont été comptabilisées pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement. Les subventions gouvernementales ont été portées en réduction des frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication (7,8 M\$ et 9,1 M\$), des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins (0,5 M\$ et 1,4 M\$) et de la charge de restructuration (0,1 M\$ et 0,4 M\$) pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement. Un avantage de 11,4 M\$ et de 17,6 M\$ lié aux subventions gouvernementales a donc été pris en compte dans le BAII ajusté à titre de réduction des charges salariales correspondantes pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement.
- d) Coûts engagés au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- e) Comprend des charges d'intérêts sur les obligations locatives de moins de 0,1 M\$ et de moins de 0,1 M\$ découlant de la fermeture temporaire de magasins pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – 0,1 M\$ et 1,3 M\$, respectivement).
- f) Coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins présentés à l'élément d) ci-dessus, plus les charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,2 M\$ et de 0,3 M\$ comptabilisées au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – 0,3 M\$ et 0,5 M\$, respectivement).
- g) Coûts engagés pour la transition d'agences de logistique, d'entreposage et de transit de fret pour améliorer notre structure de distribution mondiale.
- h) Coûts liés à l'acquisition de Baffin et incidence de la marge brute qui aurait autrement été présentée dans les stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- i) Reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020.
- j) Amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie lié à la modification relative à la refixation de taux conclue le 9 avril 2021.
- k) Comprend les coûts liés aux actions collectives et les réductions de loyer accordées.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 26 septembre 2021, au 27 septembre 2020 et au 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Variation en dollars	28 mars 2021	Variation en dollars
Actifs courants	685,2	736,1	(50,9)	896,9	(211,7)
Déduire : trésorerie	(98,9)	(156,3)	57,4	(477,9)	379,0
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	586,3	579,8	6,5	419,0	167,3
Passifs courants	312,7	249,1	63,6	262,1	50,6
<i>Déduire l'incidence de ce qui suit :</i>					
Emprunts à court terme	(27,3)	(11,0)	(16,3)	—	(27,3)
Tranche courante des obligations locatives	(55,8)	(43,5)	(12,3)	(45,2)	(10,6)
Passifs courants, déduction faite des emprunts à court terme et des obligations locatives	229,6	194,6	35,0	216,9	12,7
Fonds de roulement net ¹	356,7	385,2	(28,5)	202,1	154,6

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Au 26 septembre 2021, notre fonds de roulement net s'élevait à 356,7 M\$, comparativement à 385,2 M\$ au 27 septembre 2020. La diminution de 28,5 M\$, ou 7,4 %, s'explique par l'augmentation des créiteurs et charges à payer découlant de la hausse des charges à payer attribuable à l'expansion du réseau de magasins de détail. Le ratio de rotation du fonds de roulement net¹ s'est établi à 27,9 % pour le trimestre clos le 26 septembre 2021.

Au 26 septembre 2021, notre fonds de roulement net s'élevait à 356,7 M\$, comparativement à 202,1 M\$ au 28 mars 2021.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021 comparativement au deuxième trimestre et au semestre clos le 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Semestre clos le		Variation en dollars
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		26 septembre 2021	27 septembre 2020	
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(26,7)	(13,5)	(13,2)	(181,2)	(83,3)	(97,9)
Activités d'investissement	(11,7)	(4,0)	(7,7)	(19,0)	(8,8)	(10,2)
Activités de financement	(169,3)	14,1	(183,4)	(172,7)	217,6	(390,3)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	0,7	(0,4)	1,1	(6,1)	(0,9)	(5,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(207,0)	(3,8)	(203,2)	(379,0)	124,6	(503,6)
Trésorerie au début de la période	305,9	160,1	145,8	477,9	31,7	446,2
Trésorerie à la fin de la période	98,9	156,3	(57,4)	98,9	156,3	(57,4)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ¹	(48,1)	(26,3)	(21,8)	(219,8)	(109,5)	(110,3)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité renouvelable et au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 26,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 13,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 13,2 M\$ est attribuable à l'augmentation de 24,4 M\$ de la production des stocks, la production de nos usines de fabrication ayant été limitée durant le trimestre comparatif, facteur partiellement contrebalancé par une baisse de 9,1 M\$ des règlements des dettes fournisseurs.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 181,2 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à 83,3 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation attendue des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 97,9 M\$ est attribuable à l'augmentation de 71,0 M\$ de la production des stocks, nos usines de fabrication ayant produit exclusivement de l'EPI durant la période comparative, et à la hausse de 22,6 M\$ des règlements des dettes fournisseurs.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 11,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 4,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 7,7 M\$ est attribuable au programme d'investissement à l'appui de nos initiatives stratégiques, y compris la hausse des coûts engagés pour la construction de magasins de détail en raison du calendrier d'ouverture des magasins.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 19,0 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 8,8 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 10,2 M\$ est attribuable au programme d'investissement à l'appui de nos initiatives stratégiques, comme il est décrit précédemment.

Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 169,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 14,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 183,4 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle de paiements de 176,9 M\$ et de 2,7 M\$, respectivement, aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées et détenues en vue de l'annulation, respectivement, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lancée au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Offre publique de rachat dans le cours normal des activités » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 172,7 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 217,6 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020. L'augmentation de 390,3 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle d'une hausse de 221,3 M\$ des emprunts sur la facilité renouvelable à la période comparative et des paiements aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit précédemment.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et d'investissement et des paiements de capital sur les obligations locatives avec les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Semestre clos le		Variation en dollars
	26 septembre 2021	27 septembre 2020		26 septembre 2021	27 septembre 2020	
Total des flux de trésorerie affectés aux éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(26,7)	(13,5)	(13,2)	(181,2)	(83,3)	(97,9)
Activités d'investissement	(11,7)	(4,0)	(7,7)	(19,0)	(8,8)	(10,2)
Déduire l'incidence de ce qui suit :						
Paiements de capital sur les obligations locatives	(9,7)	(8,8)	(0,9)	(19,6)	(17,4)	(2,2)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹	(48,1)	(26,3)	(21,8)	(219,8)	(109,5)	(110,3)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation affectés durant le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021 ont diminué pour s'établir à (48,1) M\$ par rapport à (26,3) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, en raison de l'augmentation susmentionnée des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et d'investissement, ainsi qu'à l'augmentation des paiements de capital sur les obligations locatives.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation affectés durant le semestre clos le 26 septembre 2021 ont diminué pour s'établir à (219,8) M\$ par rapport à (109,5) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement décrite précédemment et de l'augmentation des paiements de capital sur les obligations locatives.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 26 septembre 2021, au 27 septembre 2020 et au 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	26 septembre 2021	27 septembre 2020	Variation en dollars	28 mars 2021	Variation en dollars
Trésorerie	98,9	156,3	(57,4)	477,9	(379,0)
Facilités en Chine continentale	(23,5)	(11,0)	(12,5)	—	(23,5)
Facilité renouvelable	—	(224,9)	224,9	—	—
Facilité d'emprunt à terme	(377,6)	(152,3)	(225,3)	(377,3)	(0,3)
Obligations locatives	(279,8)	(266,7)	(13,1)	(254,8)	(25,0)
Dette nette¹	(582,0)	(498,6)	(83,4)	(154,2)	(427,8)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Au 26 septembre 2021, notre dette nette s'élevait à 582,0 M\$, comparativement à 498,6 M\$ au 27 septembre 2020. L'augmentation de 83,4 M\$ s'explique par une diminution de 57,4 M\$ de notre situation de trésorerie et par une hausse de 13,1 M\$ de nos obligations locatives. Le solde de la facilité renouvelable de 224,9 M\$ au trimestre comparatif a été remplacé par une augmentation de 225,3 M\$ des emprunts sur la facilité d'emprunt à terme en raison de la modification de refinancement. Le levier financier net¹ au 26 septembre 2021 était de 2,7 fois le BAIIA ajusté.

Au 26 septembre 2021, notre dette nette s'élevait à 582,0 M\$, comparativement à 154,2 M\$ au 28 mars 2021. L'augmentation de 427,8 M\$ de la dette nette est attribuable à la consommation de trésorerie de 379,0 M\$, qui comprend l'achat d'actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie en trésorerie totale de 179,6 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») composée d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

Au 26 septembre 2021, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable (27 septembre 2020 – 224,9 M\$; 28 mars 2021 – néant), ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,1 M\$ (27 septembre 2020 – 1,9 M\$; 28 mars 2021 – 1,7 M\$) dans les autres passifs à long terme. Au 26 septembre 2021 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 26 septembre 2021, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 328,6 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (27 septembre 2020 – 101,8 M\$; 28 mars 2021 – 181,2 M\$).

La société disposait d'une facilité premier entré, dernier sorti d'un montant de 50,0 M\$ au titre de la facilité renouvelable, qui est arrivée à échéance le 25 mai 2021. Aucun montant n'était à payer au moment de l'échéance. La facilité premier entré, dernier sorti n'a pas été renouvelée. Puisque la facilité n'a pas été renouvelée, des coûts de financement différés de 0,4 M\$ ont été radiés de l'état du résultat net.

Au 26 septembre 2021, la société avait des lettres de crédit en cours de 5,8 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (27 septembre 2020 – 5,7 M\$; 28 mars 2021 – 5,0 M\$).

Facilité d'emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. En raison de la modification de refinancement qui a eu lieu le 7 octobre 2020, le montant en capital total impayé a augmenté, passant de 113,8 M\$ US à 300,0 M\$ US.

Le 9 avril 2021, la société a conclu une entente avec ses prêteurs en vue de refixer le taux de son emprunt à terme, appelée la modification de refixation de taux et la cinquième modification à la convention de crédit (« modification relative à la refixation de taux »). La modification relative à la refixation de taux a réduit le taux d'intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, plutôt qu'au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, payable chaque trimestre à terme échu. La société a choisi de comptabiliser la modification relative à la refixation de taux comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. Par conséquent, un amortissement accéléré des coûts non amortis de 9,5 M\$ a été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Dans le cadre de la modification relative à la refixation de taux, la société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la suite de la modification relative à la refixation de taux, les modalités suivantes régissant la facilité d'emprunt à terme existante sont demeurées inchangées : a) le montant en capital total est de 300,0 M\$ US; b) la date d'échéance est au 7 octobre 2027; c) le taux LIBOR ne doit pas être inférieur à 0,75 %; et d) un montant en capital de 0,75 M\$ US est remboursable chaque trimestre. La modification relative à la refixation de taux n'a eu aucune incidence sur les contrats dérivés existants conclus au 30 octobre 2020.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de la facilité d'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au cours du premier trimestre clos le 27 juin 2021, la société a commencé à effectuer les remboursements de capital trimestriels de 0,75 M\$ US. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 26 septembre 2021 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 26 septembre 2021, le capital en cours sur la facilité d'emprunt à terme totalisait 377,6 M\$ (298,5 M\$ US) (28 mars 2021 – 377,3 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Au 27 septembre 2020, avant la modification de refinancement, le montant en capital total impayé s'élevait à 152,3 M\$.

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 310,0 M RMB auprès de différentes institutions (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, majoré de 0,15 % par année, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 26 septembre 2021, un montant de 23,5 M\$ était à payer par la société en vertu des facilités en Chine continentale (27 septembre 2020 – 11,0 M\$; 28 mars 2021 – néant).

Emprunts à court terme

Au 26 septembre 2021, la société avait des emprunts à court terme totalisant 27,3 M\$. Les emprunts à court terme incluent un montant à payer de 23,5 M\$ (27 septembre 2020 – 11,0 M\$; 28 mars 2021 – néant) au titre des facilités en Chine continentale et un montant de 3,8 M\$ (27 septembre 2020 – néant; 28 mars 2021 – néant) pour les remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la société se chiffraient à 279,8 M\$ au 26 septembre 2021 (27 septembre 2020 – 266,7 M\$; 28 mars 2021 – 254,8 M\$), dont une tranche de 55,8 M\$ (27 septembre 2020 – 43,5 M\$; 28 mars 2021 – 45,2 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne. La société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du 20 août 2021 au 19 août 2022, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration de la société a autorisé cette dernière à racheter jusqu'à 5 943 239 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10,0 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 6 août 2021. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, s'ils sont admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société pourra racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 256 010 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} février 2021 et se terminant le 31 juillet 2021. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société. La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

De plus, le conseil d'administration a autorisé la société à mettre en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction de transiger prévue chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne aux termes du PRAA et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, la société a racheté 3 802 436 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 179,6 M\$, et un montant de 4,6 M\$ était à payer au courtier désigné. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 176,3 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 3 802 436 actions à droit de vote subalterne rachetées, 987 088 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA, pour une contrepartie totale en trésorerie de 42,1 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que l'entité pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA s'établissait à 3,3 M\$ au 26 septembre 2021. Ce montant a été imputé au surplus d'apport. Après le trimestre et en date des présentes, la société a racheté 62 700 actions à droit de vote subalterne additionnelles aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 3,0 M\$ en vertu du PRAA. Le PRAA avait pris fin en date des présentes et le passif restant relatif au courtier désigné était de néant.

Gestion du capital

La société gère son capital et la structure de son capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net¹ suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 26 septembre 2021.

En millions de dollars canadiens	T3 et T4 2022	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	195,2	—	—	—	—	—	—	195,2
Facilités en Chine continentale	23,5	—	—	—	—	—	—	23,5
Facilité d'emprunt à terme	1,9	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	356,7	377,6
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	9,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	8,0	97,0
Contrats de change à terme	—	4,8	—	—	15,0	—	—	19,8
Obligations locatives	32,1	63,9	53,2	47,7	36,2	29,3	51,1	313,5
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,0	2,0
Total des obligations contractuelles	261,7	88,5	73,0	67,5	71,0	49,1	417,8	1 028,6

1. *Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale et la facilité d'emprunt à terme, soit 4,26 %, et 4,25 %, respectivement, au 26 septembre 2021.*

Au 26 septembre 2021, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des passifs d'impôt différé. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. En Europe, la société a aussi conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Se reporter à la rubrique « Risque de crédit » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le programme d'affacturage des créances clients. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 26 septembre 2021.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 26 septembre 2021, la société avait un montant de 6,0 M\$ à payer relativement aux lettres de garantie.

En outre, au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie d'un montant de 9,2 M\$. Les montants prélevés seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 1^{er} novembre 2021, il y avait 55 862 376 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 1^{er} novembre 2021, il y avait 2 897 702 options et 228 047 unités d'actions restreintes en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 1 003 885 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 26 septembre 2021, le montant total des créances assurées s'élevait à environ 52,9 M\$ (27 septembre 2020 – 53,0 M\$; 28 mars 2021 – 5,7 M\$). En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour le semestre clos le 26 septembre 2021, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 7,8 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (semestre clos le 27 septembre 2020 – 6,2 M\$). Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 26 septembre 2021 (semestre clos le 27 septembre 2020 – moins de 0,1 M\$) et ont été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 26 septembre 2021, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 5,7 M\$ (27 septembre 2020 – 5,8 M\$; 28 mars 2021 – néant).

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une partie des produits, des achats et des charges de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 3 avril 2022 a été lancé le 18 décembre 2020. Au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, la société a mis sur pied le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 2 avril 2023.

La société a comptabilisé les pertes et les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		26 septembre 2021		27 septembre 2020	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,2)	0,7	0,8	(0,1)	(1,5)	0,5	3,1	(0,9)

La société a reclassé les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	26 septembre 2021	27 septembre 2020
Profit découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	(0,1)	—	(0,1)	—
Frais de vente, généraux et administratifs	—	—	(0,1)	—
Stocks	—	—	(1,0)	—

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, une perte latente de 0,1 M\$ et un profit latent de 0,2 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – profits latents de 0,6 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 26 septembre 2021 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	124,6 \$ US 134,2 €	Dollar américain Euro
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	65,2 \$ US 62,7 €	Dollar américain Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	657,4 CNY 62,9 £ 29,4 HKD 4,8 SEK 2,1 CHF	Yuan chinois Livre sterling Dollar de Hong Kong Couronne suédoise Franc suisse
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	13,1 CHF 66,7 CNY 5,5 £	Franc suisse Yuan chinois Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. Au 26 septembre 2021, il n'y avait aucun montant à payer en vertu de la facilité renouvelable.

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 377,6 M\$ (298,5 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 26 septembre 2021, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 3,0 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

Les montants disponibles en vertu des facilités en Chine continentale sont libellés en renminbis chinois. D'après l'encours de 23,5 M\$ (120,3 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale au 26 septembre 2021, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au renminbi chinois donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 1,2 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur sa facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains. La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	26 septembre 2021		27 septembre 2020		26 septembre 2021		27 septembre 2020	
	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	(Perte nette) profit net	Économie (charge) d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,1	(0,1)	(1,9)	0,3	(0,4)	0,1	(4,0)	0,6
Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture d'investissement net	—	—	(0,8)	0,1	—	—	0,8	(0,2)

Le tableau suivant présente les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	26 septembre 2021	27 septembre 2020	26 septembre 2021	27 septembre 2020
Perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,3	2,1	0,5	4,3

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 26 septembre 2021, des profits latents de 7,6 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – pertes latentes de 0,9 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement) sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche de la facilité d'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de la facilité renouvelable, de la facilité d'emprunt à terme et des facilités en Chine continentale. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu des facilités en Chine continentale au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts (semestre clos le 27 septembre 2020 – moins de 0,1 M\$). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant de moins de 0,1 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement (semestre clos le 27 septembre 2020 – 0,9 M\$ et 0,8 M\$, respectivement).

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt sur cinq ans en fixant la composante LIBOR de son taux d'intérêt à 0,95 % sur le montant notionnel de la dette de 270,0 M\$ US. Les swaps viennent à échéance le 31 décembre 2025. À la suite de la modification relative à la refixation de taux, le taux d'intérêt applicable aux swaps de taux d'intérêt était de 4,45 %. Les swaps de taux d'intérêt ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt relatif à la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 26 septembre 2021, la société a engagé des charges de 0,4 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – 0,3 M\$ et 0,4 M\$, respectivement) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 26 septembre 2021 (27 septembre 2020 – 0,7 M\$; 28 mars 2021 – 0,3 M\$).

Une obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour des locaux loués s'élevait à 4,2 M\$ au 26 septembre 2021 (27 septembre 2020 – 5,0 M\$; 28 mars 2021 – 4,6 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 26 septembre 2021, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,4 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 27 septembre 2020 – 0,3 M\$ et 0,6 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 26 septembre 2021, au 27 septembre 2020 et au 28 mars 2021.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2022

Une analyse révisée de nos perspectives pour l'exercice 2022 est présentée dans notre communiqué de presse sur les résultats daté du 5 novembre 2021, à la rubrique portant sur les perspectives révisées pour l'exercice 2022. Ce communiqué de presse est publié sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur notre site Web, à l'adresse investor.canadagoose.com.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels et de nos états financiers intermédiaires, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations liées aux fluctuations liées aux niveaux de stocks, à la production prévue, au comportement des clients, à l'obsolescence, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons un jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également exercé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des marges, des coûts et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée en fonction des transactions observables sur le marché. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans l'état du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation; le coût de remplacement d'un manteau; et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées et adoptées

En mars 2021, l'IASB a publié une modification à IFRS 16, *Contrats de location*, afin de prolonger la période d'applicabilité de la mesure de simplification. Cette modification fait en sorte que les preneurs sont exemptés de la nécessité de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 concernant les paiements de loyers dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date constitue une modification de contrat de location. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. L'application anticipée est permise. Conformément aux directives publiées, la société a adopté la modification avec prise d'effet le 29 mars 2021 et a décidé de ne pas traiter les allègements de loyer liés à la COVID-19 à titre de modifications de contrats de location. Des allègements de loyer de néant et de 0,2 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 26 septembre 2021, respectivement.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* (modifications apportées à IFRS 9, *Instruments financiers*; à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*; à IFRS 4, *Contrats d'assurance*; et à IFRS 16, *Contrats de location*), qui répond aux questions touchant l'information financière à la suite du remplacement d'un taux de référence existant par un autre taux de référence, et qui présente des exigences précises en matière d'informations à fournir. Les modifications prévoient une mesure de simplification à l'égard des modifications requises aux termes de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »). Ces modifications ont trait à la modification des instruments financiers lorsque la base de détermination des flux de trésorerie contractuels varie en raison de la réforme des TIO, permettant l'application prospective d'un autre taux de référence. Une mesure de simplification semblable est proposée pour la comptabilisation par le preneur en vertu d'IFRS 16. Elles concernent également l'application de la comptabilité de couverture, laquelle n'est pas abandonnée uniquement en raison de la réforme des TIO. Les relations de couverture, y compris la désignation formelle et la documentation structurée, doivent être modifiées de façon à refléter les modifications apportées à l'élément couvert et, bien que la mesure de simplification permette le maintien des relations de couverture, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des montants additionnels au titre de l'inefficacité. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'application anticipée est permise. Une initiative plus vaste pour l'ensemble du marché est en cours en vue de la transition des taux interbancaires offerts vers d'autres taux de référence. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications et a entamé des discussions avec ses prêteurs. Il est trop tôt pour déterminer si les changements découlant des modifications respecteront les exigences relatives à l'application de la mesure de simplification.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act). En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 26 septembre 2021 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Au cours du semestre clos le 26 septembre 2021, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. La direction a conclu qu'au 26 septembre 2021, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.